

**Une nouvelle dynamique a été instaurée au niveau de la certification du cacao de Côte d'Ivoire.** Cette vision a été expliquée à la presse, le vendredi 23 mai 2008, à l'hôtel Sofitel plateau, au cours d'un point de presse animé par Mme Anne Marie Konan Payne, Directeur du CICG et M. Youssouf N'Djoré, Directeur du département certification.

Première à prendre la parole, Mme Anne Marie Konan Payne, Directeur du Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG), a développé la nouvelle dynamique au niveau de la communication avec l'instauration d'un porte-parolat et le mandat reçu du comité de pilotage par le CICG pour la gestion de la Communication autour de la certification du processus de production du cacao de Côte d'Ivoire. Elle a expliqué les raisons pour lesquelles le Comité de pilotage du Système de Suivi du Travail des Enfants dans la cacaoculture a décidé de la mise en place d'un point de presse périodique qui sera désormais animé par M. Youssouf N'Djoré, Porte Parole et Directeur du Département certification du processus de production du cacao de Côte d'Ivoire.

A sa suite, M. Youssouf N'Djoré a expliqué la dynamique mise en œuvre pour réaliser que la certification est en marche. Désormais, la certification est conçue par les parties comme étant un processus permanent, crédible et financièrement supportable d'évaluation du travail des enfants, et ce, en conformité avec les conventions N° 29 sur le travail forcé des adultes et 182 sur les pires formes de travail des enfants de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Il a ensuite fait le point de la certification du processus de production du cacao de Côte d'Ivoire en présentant le Cadre institutionnel et les points remarquables depuis la visite de la délégation des membres du Congrès américain en janvier 2008.